

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

III – FINANCES - ENFANCE JEUNESSE

Rapport n°2 : Tarifs des Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.) et du Service Jeunesse

Dans le cadre du développement des services Enfance et Jeunesse, Madame la Présidente propose de fixer les tarifs comme indiqué dans la délibération jointe.

Il ne s'agit pas de modifier les tarifs applicables (pas d'augmentation) mais d'élargir l'offre en proposant des séjours au sein de notre Accueil de Loisirs, et de mettre en place des tarifs pour les garderies et A.L.A.E. des écoles de VIC-FEZENSAC.